



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2024-2028

UN PROJET CONCERTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
POUR CHOLET AGGLOMÉRATION

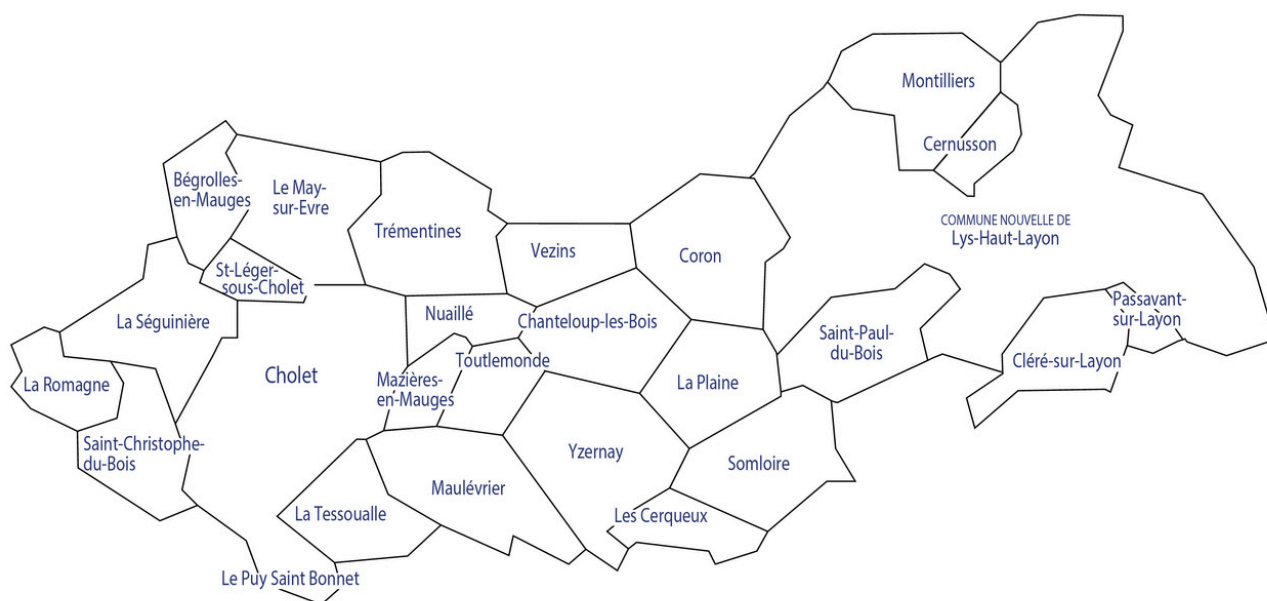


CHOlet[®]
agglomération



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

**UNE CONVENTION SIGNÉE ENTRE CHOLET AGGLOMÉRATION, SES
COMMUNES MEMBRES ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES**





- > ANIMATION DE LA VIE SOCIALE
- > PARENTALITÉ
- > PETITE ENFANCE

- > ENFANCE JEUNESSE
- > MOBILITÉ, LOGEMENT, ACCÈS AUX DROITS

UN CADRE POLITIQUE

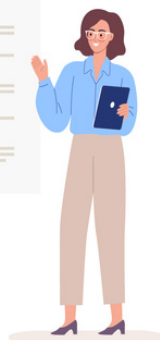
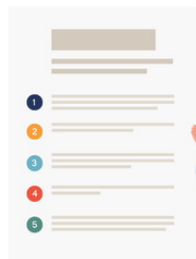
Pour tous les champs d'intervention partagés par Cholet Agglomération ou les communes avec la CAF.



Une équipe de professionnels chargée de la mise en œuvre du projet de territoire



Un Comité de Pilotage composé d'élus, se réunit 1 fois par an, analyse les résultats atteints et priorise les actions restant à réaliser



Un plan d'action décliné en 5 axes thématiques et plus de 80 actions

Un développement du travail en réseau, des temps d'information et de sensibilisation

Des soutiens techniques et financiers

Des rencontres élus/professionnels

Des développements de structures, de projets (petite enfance, accueil de loisirs, etc.)

DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

1

ENGAGEMENT

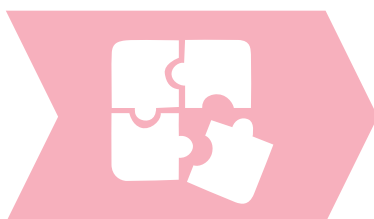
Cholet Agglomération, les 26 communes du territoire et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) affirment leur volonté d'agir ensemble.



2

DIAGNOSTIC

Étude de l'offre et des besoins du territoire dans tous les champs partagés CAF et collectivités.



3

ENJEUX

Animation d'ateliers avec les partenaires et élus afin d'affiner les principaux enjeux de territoire. Définition des résultats attendus à l'issue de la CTG.



4

PLAN D'ACTION

Identification des actions à maintenir et à créer pour atteindre les résultats.



5

RÉALISATIONS

Création ou poursuite des groupes de travail adéquats pour la réalisation du plan d'action.



6

ÉVALUATION

Analyse des résultats atteints, études des impacts observables.





> ANIMATION DE
LA VIE SOCIALE
> PARENTALITÉ
> PETITE ENFANCE

> ENFANCE JEUNESSE
> MOBILITÉ, LOGEMENT,
ACCÈS AUX DROITS

AXES ET ENJEUX DE LA CTG

1 GOUVERNANCE ET COOPÉRATION

Enjeu : la mutualisation et la coordination des initiatives, des moyens et des partenariats

2 ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Enjeu : le développement du vivre ensemble et des liens sociaux sur le territoire

3 PARENTALITÉ

Enjeu : le maintien et l'équilibre des actions parentalité sur l'ensemble du territoire

4 PETITE ENFANCE

Enjeux : - la diversité et le développement de l'offre petite enfance sur le territoire
- le soutien des professionnels de la petite-enfance

5 ENFANCE JEUNESSE

Enjeux : - l'existence de services adaptés aux besoins des enfants et de leurs familles
- la cohérence des projets et la concertation des acteurs du territoire

6 MOBILITÉ LOGEMENT ACCÈS AUX DROITS

Enjeu : l'accès aux droits et aux services pour tous



Guinguette du Grand Nous, quartier Favreau, 15 septembre 2023

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

ENJEU

Le développement du vivre ensemble et des liens sociaux sur le territoire

RÉSULTATS ATTENDUS

Les acteurs de la vie sociale se connaissent et peuvent développer des projets, communs ou concertés, avec les collectivités et les institutions

Les habitants accèdent aux structures d'animation de la vie sociale de leur bassin de vie

Les habitants participent aux projets des structures de proximité



ACTIONS MAJEURES :

- “Pacte de coopération” : engagement tripartite pour développer des projets communs entre les centres sociaux, l’Agglomération et la Caf de Maine-et-Loire.
- Espace de réflexion élus/partenaires pour développer des liens et des projets.



PARENTALITÉ

ENJEU

Le maintien et l'équilibre des actions parentalité sur l'ensemble du territoire

Les professionnels se connaissent et peuvent développer des projets communs

RÉSULTATS ATTENDUS

Les parents savent où trouver des informations

Les parents accèdent à des propositions variées en proximité de leur lieu de vie



ACTIONS MAJEURES :

- Développement des réseaux d'acteurs de la parentalité.
- Amélioration du maillage des actions pour les parents dans l'Agglomération.
- Facilitation de l'identification des solutions disponibles pour les parents.



PETITE ENFANCE

ENJEU

La diversité et le développement de l'offre petite enfance sur le territoire

Les collectivités sont actrices lors de l'implantation des structures privées et publiques dans leur territoire

RÉSULTATS ATTENDUS

Les acteurs économiques sont sollicités pour le développement des solutions de garde de jeunes enfants

Les familles choisissent un mode de garde adapté à leurs besoins dans leur bassin de vie

Les collectivités ont une vision et un suivi global des EAJE

ENJEU

Le soutien des professionnels de la petite-enfance

RÉSULTATS ATTENDUS

Les assistants maternels sont valorisés en les reconnaissant comme des professionnels de la petite enfance.

Les professionnels de la petite-enfance se connaissent et partagent leurs ressources

> ACTIONS MAJEURES :

- Accompagnement du développement de modes de garde petite enfance dans l'Agglomération.
- Soutien et valorisation des professionnels de la petite enfance (forum de l'orientation, formations, journées pédagogiques, réseaux de professionnels)



ENFANCE JEUNESSE

ENJEU

L'existence de services adaptés aux besoins des enfants et de leurs familles

RÉSULTATS ATTENDUS

Les collectivités veillent au maintien et à la pérennisation des accueils de loisirs et services existants

Les animateurs ont accès à des actions de formations

Le recrutement des animateurs est facilité

ENJEU

La cohérence des projets et la concertation des acteurs du territoire

RÉSULTATS ATTENDUS

Les enfants découvrent progressivement les structures d'accueil de loisirs dans une continuité d'action

Les acteurs sociaux ont des espaces de rencontres et d'échanges sur les problématiques enfances et jeunesse, et développent des solutions adaptées



ACTIONS MAJEURES :

- Coordination des réseaux d'acteurs enfance et jeunesse.
- Développement des passerelles entre les différentes structures d'accueil.
- Sensibilisation aux handicaps (des professionnels et des enfants).



MOBILITÉ, LOGEMENT, ACCÈS AUX DROITS

ENJEU

L'accès aux droits et aux services pour tous

RÉSULTATS ATTENDUS

Les habitants savent où trouver les informations sur la mobilité, le logement et l'accès aux droits ou sont orientés par les professionnels

Les acteurs de l'accompagnement au numérique partagent et mettent en œuvre une feuille directrice



ACTIONS MAJEURES :

- Coordination des acteurs de l'accès aux droits (numérique)
- Développement des espaces de concertation entre élus et professionnels



Septembre 2024

CHOlet ©
agglomération